



# COMPTE-RENDU

Pays de de la Loire - Instance de proximité

## JEUDI 14 MAI 2024

- Vos représentants de proximité :

Pour la CGT:      **Éléonore DUPLAY**  
**Yann LEDOS**

Pour FO :         **Maryse LAMY**  
**Quentin Carudel**

- Direction :      **Vincent LE FALHER**  
**Anne-Sophie MASSET**  
**Edwige GUILLON**  
**Guénolé SEILER**

## **1-DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE RÉGIONALE**

Le rapprochement France 3 / France Bleu se précise avec les Boucles de la Mayenne du 24 au 26 mai avec un duo de présentateurs mixte FB/FTV. L'événement sera diffusé en direct sur les deux antennes avec une diffusion parallèle sur le web avant et après le live.

Enregistrement de l'émission JO au CREPS de Nantes le 22 mai. Préparation de la bascule entre la régie provisoire et la régie habituelle prévue pour le 27 mai. Le 28 et 29 mai, pages spéciales midi et soir sur le passage de la flamme olympique, le 4 et 5 juin idem avec la non-diffusion de la locale Maine ces quatre jours.

Pour les JT ICI, la partie nationale sera assurée la semaine 26 par Nantes. Paris a également demandé à Nantes d'assurer la semaine 28 (début des vacances scolaires).

Pour les accords sur les 4 jours, une prochaine réunion aura lieu le 30 mai prochain au niveau du réseau.

Concernant le projet de holding ou de fusion, le directeur ne sait pas du tout comment les choses vont s'articuler, ni quel seront les rapprochements qui pourraient affecter les services support. Le projet de loi doit être examiné à l'Assemblée nationale.

## **2-ACTUALITÉ DE L'ANTENNE & DE LA RÉDACTION**

### **A/ Page Sport – week-end du 6 et 7 avril 2024**

*Il n'y a pas eu d'équipe page sport planifiée ? Pourquoi ?*

Le rédacteur en chef précise que, s'il n'y a pas eu d'équipe planifiée, il y a bien eu une page sport le dimanche soir, « *c'est quand même l'essentiel* ». Il n'y avait que 8 journalistes le samedi et 7 seulement le dimanche. Il y avait un match le vendredi soir, ce qui explique que moins de monde était planifié ce week-end-là. « *Mais c'est vrai qu'il faut être vigilant sur la planification* », reconnaît G. Seiler.

### **B/ Laval Virtual**

*Une équipe recomposée a été envoyée à la dernière minute pour couvrir cet événement pourtant prévisible. Comment expliquer cette absence d'anticipation et de préparation ?*

C'est l'équipe d'Angers en 11/21h qui a assuré ce rendez-vous, selon le rédacteur en chef. Laval Virtual était, cette année, moins dimensionnée que lors des autres éditions, d'où le choix de la rédaction en chef de diminuer aussi sa couverture médiatique. L'événement a été traité comme un élément d'actualité comme un autre, en l'occurrence le déplacement d'un ministre sur le salon.

### **C/ Déménagement du service web**

*Où en est-on sur ce projet de déménagement des postes des contributeurs permanents et du recensement des postes de travail des journalistes pour retrouver une équité entre ceux qui disposent d'un bureau fixe et les personnes "nomades" ?*

Le déménagement est toujours prévu ce mois de juin. Huit bureaux sont prévus pour la plateforme web. Les bureaux qui sont au web ne vont pas bouger et accueilleront les journalistes de la rédaction, la direction réfléchit à l'acquisition de bureaux pour remplacer les trois marguerites actuelles. Des placards de rangement doivent être trouvés pour les salarié.es qui auront besoin de stocker leurs matériels.

#### **D/ Réunions de service**

*A l'IP de janvier, la rédaction en chef avait promis, une fois passée la bascule, des réunions régulières sur le numérique, la rédaction et le sport. Qu'en est-il pour le sport ? Quels sont les évènements identifiés pour les "pages sport" d'ici à fin juin ?*

Les réunions mensuelles de la rédaction ont repris, mais des réunions spécifiques sports se télescoperaient avec celles consacrées aux émissions JO, qui ont lieu de manière hebdomadaire. La direction indique que ces RDV consacrés aux prévisions sportives seraient organisés plutôt à partir de la rentrée de septembre, après les Jeux Olympiques. Pour le passage de la flamme olympique dans notre région, G. Seiler indique travailler sur le sujet et devrait donner plus de précision aux équipes concernées d'ici la semaine prochaine.

#### **F/ Durée des JT été**

*Quelle sera la durée des JT midi et JT soir durant l'été ?*

Deux périodes sont déterminées :

- Du 28 juillet au 10 août : pendant les JO, le midi est 20 minutes dont 7 minutes d'infos nationales. Le JT soir fera 20 minutes dont 5 minutes d'info nationale (essentiel de l'actu et un sujet JO)
- À partir du 28 juin, le JT midi fera 25 minutes dont 7 minutes d'infos nationales, le JT soir commence plus tard à 19h24 pour une durée de 30 minutes avec l'actu régionale, un format interrégional "*Les chemins de France 3*" et 8 minutes d'info nationale fabriquées par une région différente chaque semaine.
- Samedi et dimanche : JT soir de 30 minutes avec 8 minutes d'info nationale et un long format de 7 minutes fourni par le National.

## **3-QUESTIONS TECHNIQUES & IMG**

#### **A/ Compresseur de vélo**

*Où en est la recherche de fournisseurs ?*

Il n'est pas possible de mettre de compresseur car il n'y a pas de prise électrique pour l'alimenter dans le local vélo, mais une ou deux pompes à main seront mises à disposition prochainement.

#### **B/ Mobilier extérieur**

*Les chaises et les tables sont restées tout l'hiver dehors sans protection. De ce fait les chaises sont piquées et très sales. Est-il possible de prévoir un bon nettoyage pour une utilisation dans les semaines à venir ? Est-il aussi possible de mettre à l'abri le mobilier l'hiver prochain ?*

Une demande de nettoyage a été faite, elle devrait être possible. Pour le stockage des éléments, il n'y a pas de places disponibles et le mobilier est parfois utilisé aussi l'hiver par du personnel. Les élus ont demandé si la mise en place d'une bâche était possible.

## **4-VISITES DE SITE**

La direction s'est réunie autour des quatre visites de site déjà réalisées par les élus et a commencé à travailler sur un document de synthèse pour déterminer ses priorités et ses projets d'amélioration. Ce document va être transmis aux élus d'ici à la prochaine réunion d'instance et fera l'objet de questions dans le prochain ordre du jour.

## **5-PLANIFICATION**

### **A/ Semaine de 4 jours OPS**

*Les OPS seraient favorables à une planification sur 4 jours à l'identique de celle de Poitiers, qui sera mise en place dès le 1er mai. Elle consiste, sans changer l'OTT à 39 heures, à poser une demi RTT, chaque semaine avec un demi JNT. La direction peut-elle réfléchir à cette autre proposition ?*

La planification à 4 jours des OPS de Poitiers est historique, selon la DRH. Cette planification n'est pas transposable à Nantes, selon la direction, car elle serait trop compliquée, notamment avec la pose de demi-journées. Le chef de centre a fait des réunions de service avec les personnels concernés. La direction avait proposé un scénario à 4 jours aux OPS avec 36 semaine à 4 jours, avec pose obligatoire de RTT. Une proposition qui n'a pas été retenue par les OPS. La direction reste sur cette proposition et ne propose pas d'alternative. Statu quo donc sur la planification des preneurs de son.

### **B/ Planification jours fériés**

*À l'IP d'octobre 2023, la direction avait indiqué que les jours fériés en semaine étaient des jours normaux. En semaine, il faudra toujours 2 présentateurs, 2 scriptes, 2 adjoints, 2 chefs d'édition par jour, les congés ayant été arbitrés pour conserver le même nombre d'équipes. Or des salariés ont appris seulement 8 jours avant la semaine 18 (du 29 avril au 05 mai), que la règle avait changé : 1 personne au lieu de 2 suffirait. Comment la direction explique-t-elle ce changement ? Pourquoi n'y a-t-il pas eu de communication en amont ? Quelle est la règle à retenir ?*

Le format des journaux a changé, selon V. Le Falher. Ce qui était vrai en octobre ne l'est plus aujourd'hui. Deux cas de figure selon G. Seiler : si le jour férié est en semaine, une seule personne par poste ; si le jour férié précède ou fait suite à un week-end, l'organisation revient à la normale avec deux personnes par poste. La direction indique qu'elle a communiqué l'information aux personnes concernées.

## **6-RESSOURCES HUMAINES & QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**

### **A/ Informations sur les mouvements, mobilités et postes à pourvoir**

Pas de nouvelles nominations à annoncer.

Un poste reste à pourvoir : celui de scripte, qui est en attente de candidatures.

Le poste de monteur au Mans reste en suspens pour l'instant. Il pourrait être republié en septembre prochain.

Une CDD d'été, Marie Gréco de l'EDJ de Grenoble, sera sur le web du 15 juillet au 15 septembre.

### **B/ Remplacement rédacteur en chef adjoint**

*Les CDD ou titulaires affichés au planning ou à venir ont-ils suivi la formation au management dispensée par l'université FTV ?*

Tous les titulaires ont bénéficié de cette formation, ceux qui sont dans le vivier encadrement peuvent normalement la suivre. Chaque région peut et doit former ses salariés intérimaires au bénéfice de tout le réseau.

### **C/ Compétence complémentaire**

*L'ouverture au cursus de compétence complémentaire a débuté fin avril. La date limite d'inscription étant le 15 mai, combien y a-t-il d'inscrits ? Est-il possible de diffuser l'information et de faciliter l'inscription des salariés CC1 souhaitant accéder à une compétence complémentaire de niveau 2 ?*

Il n'y a pas de candidature pour cette session en Pays de la Loire. La direction indique faciliter l'inscription des candidats s'ils le souhaitent et qu'il faut s'emparer des entretiens individuels pour faire remonter ces demandes.

### **D/ BTS Montaigu**

*Lors de l'IP de janvier, le directeur nous avait annoncé un rendez-vous avec le BTS de Montaigu qui venait de lancer un cursus scriptes. Quel retour le directeur peut-il faire ?*

L'école souhaite que France 3 prenne des stagiaires de deux mois maximum (juin/juillet) dans les métiers techniques (OPV, OPS, Monteur...). Ce n'est pas possible pour cette année avec la bascule Mosar et les formations Open Média. Mais le directeur souhaite renforcer les échanges avec la structure, notamment en allant présenter les activités techniques de la chaîne à la rentrée prochaine.

Pour le cursus scripte, il débutera seulement en septembre prochain, avec déjà une demande de stage pour un.e scripte en janvier prochain.

### **E/ Médecin du travail**

*Le médecin du travail a-t-il fait un retour concernant les demandes de précision des élus ?*

Pas de retour pour l'instant de la médecine du travail.

## **F/ Formation écran tactile**

*Quelle est la réponse du service RH pour que les formations effectuées localement (écran tactile) apparaissent dans le relevé de carrière des salariés ?*

Ces formations ne peuvent pas apparaître sur le relevé car elles n'ont pas été réalisées dans le cadre officiel des formations labélisées UFTV, qui est de normalement de trois jours, contre une demi-journée à Nantes. Cela permet aux journalistes de pratiquer l'écran tactile, mais ce n'est pas reconnu. Les salariés qui souhaitent bénéficier de cette formation "officielle" peuvent en faire la demande. S'il y a suffisamment d'inscrits, la direction montera une formation sur le site de Nantes.

Suggestion des élus : mettez-nous en copie de vos demandes de formation "officielle" pour l'écran tactile.

## **G/ Entretiens annuels**

*Le service RH peut-il communiquer aux élus les souhaits de mobilité, des demandes de reconversion des salariés ?*

Le dossier du collaborateur est confidentiel, il est le seul à décider s'il veut communiquer aux élus ses souhaits de carrière.

## **H/ Bilan absentéisme 4ème trimestre 2023 et 1er trimestre 2024**

Les documents ont été communiqués aux élu.e.s. Le taux d'absentéisme est plus faible cette année que l'année précédente. Les absences longues aussi est en baisse. Les absences de courte durée sont majoritaires (moins de trois jours).

Pour le 1er trimestre 2024, la gravité des absences est en baisse par rapport à la même période en 2023, mais une hausse des arrêts de moins de trois jours pour la même période.

## **I/ Ordre de départ des congés d'été**

Le document a été transmis aux élus. Plusieurs questions sont apparues, mais, en l'absence des cadres de l'instance (R. Métais excusé, G. Seiler parti pour cause de réunion de rédaction en chef), ces questions sont restées sans réponses officielles. Le point est donc reporté à l'instance de juin.

# **PROCHAINE RÉUNION D'INSTANCE DE PROXIMITÉ**

## **LE JEUDI 13 JUIN 2024**

Vous pouvez adresser vos remarques ou questions à chaque élu-e

### **TITULAIRES :**

[eleonore.duplay@francetv.fr](mailto:eleonore.duplay@francetv.fr)  
[alexandra.boulay@francetv.fr](mailto:alexandra.boulay@francetv.fr)  
[yann.ledos@francetv.fr](mailto:yann.ledos@francetv.fr)  
[christophe.amouriaux@francetv.fr](mailto:christophe.amouriaux@francetv.fr)  
[maryse.lamy@francetv.fr](mailto:maryse.lamy@francetv.fr)

### **SUPPLÉANTS :**

[sandrine.gadet@francetv.fr](mailto:sandrine.gadet@francetv.fr)  
[eva.clouet@francetv.fr](mailto:eva.clouet@francetv.fr)  
[didier.lemelledo@francetv.fr](mailto:didier.lemelledo@francetv.fr)  
[quentin.carudel@francetv.fr](mailto:quentin.carudel@francetv.fr)  
[pierre-erik.cally@francetv.fr](mailto:pierre-erik.cally@francetv.fr)

ou collectivement à l'adresse suivante : [rppdl.nantes@gmail.com](mailto:rppdl.nantes@gmail.com)

## **NUMÉROS UTILES**

### **MÉDECINE DU TRAVAIL : NANTES (Dr Clotilde MICHEL)**

Solenn GOASGUEN - Infirmière. Céline MAHOT, secrétaire médicale  
SSTRN - Service de Santé au Travail de la Région Nantaise  
Immeuble Nant'île. 4, allée de l'Île Tabor – 44 275 NANTES Cedex 2  
Tél : 02 28 44 32 44 – Standard : 02 49 62 27 44  
Pour une prise de RDV à la demande d'un salarié, il faut contacter l'assistante du docteur Clothilde Michel.  
Numéro direct : 02 49 62 27 44 [clothilde.michel@sstrn.fr](mailto:clothilde.michel@sstrn.fr)

### **MÉDECINE DU TRAVAIL : LE MANS (Dr Pascal HEFTI )**

Esther YABA - Assistante médicale / Céline GUILLARD - Infirmière  
Centre de consultation Université 2  
Immeuble Hoedic, 2ème étage  
72, avenue Olivier Messiaen - 72 000 LE MANS  
06 09 34 51 91 [www.st72.org](http://www.st72.org)

### **CONSEILLÈRE SANTÉ et soutien aux salariés de FTV : Florence BATAILLE**

01 56 22 79 24 / 06 19 09 77 03  
[florence.bataille@francetv.fr](mailto:florence.bataille@francetv.fr)

### **ASSISTANCE SOCIALE :**

Tél : 0 805 035 433 ou [support.beneficiaire@socialdirect.fr](mailto:support.beneficiaire@socialdirect.fr) ou [www.francetv.socialdirect.fr](http://www.francetv.socialdirect.fr)

### **PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL : Galla PINSON**

Ligne dédiée salariés : 0 800 730 870 – Service gratuit 24h/24 et disponible 7j/7  
Ligne dédiée managers, RH, RP : 0 800 730 875  
Référente ligne dédiée au 06 17 91 13 19 ou [galla.pinson@acca.fr](mailto:galla.pinson@acca.fr)

### **EN CAS DE DISCRIMINATION :**

[www.allodiscrim.fr](http://www.allodiscrim.fr) code FTV : 1277